



Avis de Marché

Services

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

Université de Corse, Direction de la Commande Publique,
Contact : Direction de la Commande Publique, Place Gaffory 2 Rue de l'Église, F-20250 Corte.
Tél. (+33) 04 95 45 02 06.
E-mail : marchepublic@univ-corse.fr.
Fax (+33) 04 95 57 84 54.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.univ-corse.fr>.
Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://www.klekoon.com>.
Accès électronique à l'information (URL) : <http://www.klekoon.com>.
Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique :
<http://www.klekoon.com>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

I.2) Type de pouvoir adjudicateur :

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales.

I.3) Activité principale :

Éducation.

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

Section II : Objet du marché

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS POUR L'UNIVERSITE DE CORSE - TROIS LOTS.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :

Services.

Catégorie de services : n°01 Services d'entretien et de réparation.

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services : tous les sites de l'université de Corse: Corte, Bastia, Vignola et Cargèse.

Code NUTS FR83.

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

L'avis concerne un marché public

II.1.4) Information sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :

Marché à bon de commande ENTRETIEN DES ESPACES VERTS POUR L'UNIVERSITE DE CORSE - TROIS LOTS.

Conformément à l'article 77 du Code des marchés publics, la consultation donnera lieu à un marché

à bons de commande sans minimum ni maximum.

Chaque lot fera l'objet d'un marché mono-attributaire (1 titulaire unique par lot).

La durée du marché est de 12 mois à compter de sa notification.

Le marché est reconductible de manière tacite, 3 fois, pour une période d'un an, soit une durée maximale de 4 ans.

Le titulaire du marché ne peut pas refuser la reconduction selon les dispositions de l'article 16 du Code des marchés publics.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

77310000.

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.1.8) Lots : Division en lots : Oui.

II.1.9) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS POUR L'UNIVERSITE DE CORSE - TROIS LOTS.

II.2.2) Informations sur les options :

Options : oui.

Description de ces options : la durée de validité du marché est la période à l'intérieur de laquelle les bons de commande peuvent être émis. Elle est fixée à 1 an, à compter de la notification du marché.

Au sens du droit communautaire, le marché est reconductible de manière tacite 3 fois, par période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans.

II.2.3) Reconduction :

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Nombre de reconductions éventuelles : 3.

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution :

Durée en mois : 12 (à compter de la date d'attribution du marché).

Information sur les lots :

LOT n°01 intitulé : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS - SITE CORTE - BASTIA

1) Description succincte

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS - SITE CORTE - BASTIA

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

77310000.

3) Quantité ou étendue

4) Durée du marché ou dates de début/d'achèvement

Durée en mois : 12 (à compter de la date d'attribution du marché).

5) Informations complémentaires sur les lots

LOT n° 02 intitulé : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS - SITE DE VIGNOLA

1) Description succincte

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS - SITE DE VIGNOLA

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

77310000.

3) Quantité ou étendue

4) Durée du marché ou dates de début/d'achèvement

Durée en mois : 12 (à compter de la date d'attribution du marché).

5) Informations complémentaires sur les lots

LOT n° 03 intitulé : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS - SITE DE CARGESE

1) Description succincte

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS - SITE DE CARGESE

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

77310000.

3) Quantité ou étendue

4) Durée du marché ou dates de début/d'achèvement

Durée en mois : 12 (à compter de la date d'attribution du marché).

Informations complémentaires sur les lots

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire, conformément à l'article 98 du Code des Marchés Publics.

Le délai de paiement est de 30 jours.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Solidaire

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Garanties professionnelles et financières suffisantes.

- formulaire Dc1, Lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses co-traitants.

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : -

Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : -

Garanties techniques et environnementales suffisantes.

III.2.4) Marchés réservés :

Non.

III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :

La participation est réservée à une profession particulière : non.

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :

Section IV : Procédure

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : non.

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. Valeur technique. Pondération : 60.

2. Prix des prestations. Pondération : 40.

IV.2.2) Enchère électronique :

Une enchère électronique sera effectuée : non.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

15S0009.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif :

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : le Lundi 20 Avril 2015 à 12h00.

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Langue(s) officielle(s) de l'UE : français.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en jours : 150 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT :

Il s'agit d'un marché renouvelable : Oui.

VI.2) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Conditions pour obtenir les documents contractuels et additionnels : gratuitement sur www.klekoon.com (ou à partir du site de l'université de Corse), ou sur demande auprès de la Direction de la Commande Publique - e-mail: marchepublic@univ-corse.fr

Conditions de remise des offres:

Les offres devront parvenir avant la date et l'heure limites contre récépissé ou avec avis de réception postal à l'Université de Corse- Direction de la Commande Publique - 2 Rue de l'Église, Place Gaffory - 20 250 Corte ou par voie électronique sur le profil acheteur : www.klekoon.com.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 10 Mars 2015.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Bastia, chemin Montepiano, F-20407 Bastia Cedex.

VI.4.2) Introduction des recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : précisions concernant les délais d'introduction des recours : -Référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat ;

-Référé contractuel dans un délai de 1 mois suivant l'avis d'attribution publié au JOUE ;

-Recours " Tropic " dans un délai de 2 mois suivant l'avis d'attribution publié au JOUE ;

-Rep dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision concernée (dans les limites posées par la jurisprudence " tropic ").

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

10 Mars 2015.